

GUIDE COMPLET  
POUR LES FUTURS PARENTS



## INFORMATIONS POUR LES PARENTS À BERLIN-SPANDAU



Bezirksamt  
Spandau

BERLIN



Bundesstiftung  
Frühe Hilfen

Gefördert von  
 Bundesministerium  
für Familie, Senioren, Frauen  
und Jugend



*Vous attendez un enfant. Toutes nos félicitations !*

*Il existe beaucoup de facteurs à prendre en compte.*

*Ce livret vous permet d'avoir une vue d'ensemble de ces différents facteurs.*

*Pour plus d'informations, consultez le site Internet de **Frühe Hilfen Spandau**.*



Vous pouvez consulter notre **Guide complet** pour les futurs parents sur Internet :

[www.fruehe-hilfen-spandau.de/fahrplan/](http://www.fruehe-hilfen-spandau.de/fahrplan/)



**Site Internet** de l'organisme Frühe Hilfen Spandau :  
[www.fruehe-hilfen-spandau.de](http://www.fruehe-hilfen-spandau.de)



Autres **ressources** pour les futurs parents, les familles ayant des nourrissons et des enfants en bas âge  
[www.berlin.de/ba-spandau/service/publikationen/artikel.234109.php](http://www.berlin.de/ba-spandau/service/publikationen/artikel.234109.php)



En plus du « Guide complet », vous trouverez ici  
**l'application smartphone Berlin-Baby**



Chaque individu est unique.  
Sous le drapeau arc-en-ciel, tous sont les bienvenus.



Les personnes réfugiées  
sont les bienvenues.

Vous trouverez tous les **centres familiaux de Spandau (Spandauer Familienzentren)** à la page 23 ou sur Internet à l'adresse suivante : [www.fruehe-hilfen-spandau.de/familienzentren](http://www.fruehe-hilfen-spandau.de/familienzentren)



# Informations pour les parents à Berlin-Spandau

Vous deviendrez bientôt maman ou papa.

Peut-être que votre bébé est déjà venu au monde.

Il y a beaucoup de facteurs que vous devez prendre en compte en tant que parents.

Nous sommes là pour vous assister.

Ce livret contient des informations utiles.

Par exemple :

- Comment se préparer à la naissance de votre bébé
- Quels sont les examens de santé préventifs nécessaires
- Quelles sont les administrations à contacter.
- Quelles aides vous recevez.
- La ou les personnes-ressources qui pourraient vous conseiller.

**Toutes les réponses à ces questions se trouvent dans les pages suivantes.**



**Votre premier point de contact pour les familles de Spandau sur les questions concernant les crèches, allocations parentales et l'allocation de soutien familial (Unterhalts-Vorschuss) :**

**FamilienServiceBüro Spandau**

Informations à la page 18 ou via le code QR :



**Quoi ?****Quand ?****Où ?****Page**

Aide et conseils pendant la grossesse	pendant la grossesse	Centre de consultation prénatale (Schwangerschafts-Beratungsstelle)	6	<input checked="" type="radio"/>
<b>SANTÉ</b>				
Trouver une clinique de gynécologie	dès les premières semaines de la grossesse	Internet	8	<input type="radio"/>
Trouver une sage-femme	dès les premières semaines de la grossesse	Internet	9	<input type="radio"/>
Déclaration de naissance	Le plus tôt possible.	dans la clinique de votre choix	10	<input type="radio"/>
Chercher un cabinet de pédiatrie pour les examens de santé préventifs	pendant la grossesse	Internet ou livret des ressources offertes	12	<input type="radio"/>
<b>TRAVAIL</b>				
Informer l'employeur	Vous décidez du moment pour le faire.	Employeur	12	<input type="radio"/>
Demander le congé parental	au moins sept semaines avant le congé parental	Employeur	12	<input type="radio"/>
<b>AUTORITÉ (S) ADMINISTRATIVE (S)</b>				
Reconnaitre la paternité	avant ou après la naissance de votre bébé	Office de la jeunesse (Jugendamt) ou bureau d'état civil (Standesamt)	13	<input type="radio"/>
Faire une déclaration de garde – uniquement pour les couples non mariés	avant ou après la naissance de votre bébé	Office de la jeunesse (Jugendamt)	14	<input type="radio"/>
<b>FINANCES</b>				
Demander une allocation de maternité	au moins sept semaines avant la naissance de votre bébé	Caisse d'assurance maladie	16	<input type="radio"/>
Prestations supplémentaires du Jobcenter (centre d'emploi) : • pour les femmes enceintes • pour le bébé	Besoins supplémentaires pour les femmes enceintes ou les vêtements de grossesse à partir de la 13e semaine de grossesse Besoins supplémentaires pour les articles essentiels du bébé : 2 à 3 mois avant la date de l'accouchement	Jobcenter (Centre d'emploi)	17	<input type="radio"/>
Vous pouvez demander une aide financière ici : Stiftung Hilfe für die Familie – Schwangere in Not (Fondation Aide à la famille – Femmes enceintes en détresse)	pendant les premiers mois de la grossesse	Centre de consultation prénatale (Schwangerschafts-Beratungsstelle)	17	<input type="radio"/>

→ Informations sur le Bureau de services familiaux de Spandau (FamilienServiceBüro) aux pages 18 et 19

→ Informations sur les services de traduction et l'assistance en langue française ou autres à la page 30

→ Informations sur les centres familiaux de Spandau à la page 31

Quoi ?	Quand ?	Où ?	Page
<b>AUTORITÉ (S) ADMINISTRATIVE (S)</b>			
Demander un acte de naissance	au plus tard une semaine après la naissance de votre bébé	Clinique ou bureau d'état civil (Standesamt)	20 <input type="radio"/>
Inscrire l'enfant au Bureau d'enregistrement des résidents (Einwohner-Meldeamt)	Le bureau d'état civil (Standesamt) enregistre automatiquement l'enfant		22 <input type="radio"/>
Faire une demande pour obtenir un bon d'inscription à la crèche	au moins deux mois avant l'admission à la crèche	Office de la jeunesse (Jugendamt) ou Bureau des services à la famille (FamilienServiceBüro)	22 <input type="radio"/>
Chercher une crèche ou une garderie	le plus tôt possible, de préférence 1 an avant	avec le navigateur de recherche de crèche par téléphone et par e-mail	23 <input type="radio"/>
<b>SANTÉ</b>			
Souscrire une assurance maladie pour l'enfant	immédiatement après la naissance de votre bébé	Caisse d'assurance maladie	24 <input type="radio"/>
Aller aux examens de santé préventifs avec l'enfant	dès la naissance	Cabinet de pédiatrie	24 <input type="radio"/>
Utiliser les ressources offertes par le Kinder- und Jugendgesundheitsdienst (Service de santé pour enfants et adolescents)	après la naissance de votre bébé	Kinder- und Jugendgesundheitsdienst (Service de santé pour enfants et adolescents) (KJGD)	25 <input type="radio"/>
<b>FINANCES</b>			
Faire une demande d'allocation familiale	dans les six premières semaines après la naissance de votre bébé	Caisse des prestations familiales (Familien-Kasse)	26 <input type="radio"/>
Faire une demande d'allocations parentales (Elterngeld)	dans les trois premiers mois après la naissance de votre bébé	Office de la jeunesse (Jugendamt) ou Bureau des services à la famille (FamilienServiceBüro)	27 <input type="radio"/>
Faire une demande de supplément pour enfants (Kinder-Zuschlag)	dès la naissance jusqu'à l'âge de 25 ans	Caisse des prestations familiales (Familien-Kasse)	27 <input type="radio"/>
Faire une demande d'allocation de logement (Wohngeld)	au besoin	Amt für Bürger-Dienste (Bureau des services aux citoyens)	28 <input type="radio"/>
Faire une demande d'allocation sociale (Bürgergeld)	au besoin	Jobcenter (Centre d'emploi)	28 <input type="radio"/>
Faire une demande d'allocation de soutien familial (Unterhalts-Vorschuss)	au besoin	Office de la jeunesse (Jugendamt) ou Bureau des services à la famille (FamilienServiceBüro)	29 <input type="radio"/>
Faire une demande d'aide à domicile	En cas de besoins médicaux : • pendant la grossesse • après la naissance de votre bébé	Caisse d'assurance maladie (Krankenkasse) ou Office de la jeunesse (Jugendamt)	29 <input type="radio"/>

## → Avant la naissance de votre bébé

Il y a beaucoup de choses à faire à ce stade.

Commencez dès que possible.

Vous aurez ainsi plus de temps pour votre famille après la naissance de votre bébé.

### AIDE ET CONSEILS PENDANT LA GROSSESSE

**Le centre de consultation prénatale vous informe sur :**

- **vos droits sociaux**

Par exemple :

Protection de la mère au travail

- **Aides financières**

Par exemple :

Argent pour l'achat du trousseau de naissance (essentiels pour nouveau-né)

- **Aides personnelles**

Par exemple :

Aide à domicile



**Immanuel Beratung Spandau**

Achenbachstr. 15  
13585 Berlin

Téléphone : 030 3329 0677

Heures de bureau : Jeudi de 9 h à 11 h

**Veuillez nous appeler pour prendre rendez-vous  
et discuter avec l'un de nos conseillers.**

**Zentrum für sexuelle Gesundheit und  
Familienplanung (Centre de santé sexuelle  
et de planification familiale)**

Bureau de district de  
Charlottenburg-Wilmersdorf  
Hohenzollerndamm 174 au 3e étage  
10713 Berlin

Téléphone : 030 9029 16876

Heures de consultation :  
Lundi, mardi et vendredi, de 9 h à 12 h 30  
Jeudi de 15 h à 18 h 30

**Nous vous prions de nous appeler pour prendre rendez-vous.**

**Service d'accompagnants à la naissance :  
L'accompagnatrice mobile à la naissance**

Personne-ressource pour l'accompagnement  
des femmes enceintes dès les premières  
semaines de grossesse  
Carola Tibursky

Téléphone : 0176 8080 1227

E-mail : carola.tibursky@jsd.de

**Heures de consultation par les sages-femmes  
pour les familles à Spandau**

[www.fruehe-hilfen-spandau.de/familienhebammenprechstunde](http://www.fruehe-hilfen-spandau.de/familienhebammenprechstunde)

[www.fruehe-hilfen-spandau.de/familienhebamme](http://www.fruehe-hilfen-spandau.de/familienhebamme)

ainsi que dans le livret des sages-femmes pour familles

**Bureaux de services familiaux (Familienzentren) à Spandau**

Pour consulter les ressources offertes, les événements et les  
informations actuelles des bureaux de services familiaux à  
Spandau, rendez-vous sur le site :

[www.fruehe-hilfen-spandau.de/familienzentren](http://www.fruehe-hilfen-spandau.de/familienzentren)





Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>SANTÉ</b>				
<b>Rechercher un cabinet de gynécologie, gynécologue (homme), gynécologue (femme)</b>	<p>Nous recommandons</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Examens de santé préventifs à partir des premières semaines de grossesse.</li> <li>Effectuez tous les examens de santé préventifs.</li> </ul> <p>Les examens de santé préventifs sont gratuits.</p> <p>Au premier rendez-vous, vous recevrez un carnet de maternité.</p>	<p>Le plus tôt possible.</p>	<p>■ Kassenärztliche Vereinigung Berlin <a href="http://www.kvberlin.de">www.kvberlin.de</a></p> <p>■ Consultations gynécologiques pour les femmes sans assurance maladie au Zentrum für sexuelle Gesundheit und Familienplanung (Centre de santé sexuelle et de planning familial) <a href="http://www.berlin.de">www.berlin.de</a></p>	<p>■ Carte d'assurance de votre caisse d'assurance maladie</p> <div style="text-align: center;">     </div>

Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>SANTÉ</b>				
<b>Trouver une sage-femme</b>	<p>Voici les soins fournis par la sage-femme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aide et conseils pendant la grossesse</li> <li>■ Examens de santé préventifs</li> <li>■ Préparation à l'accouchement</li> <li>■ Suivi post-natal (post-partum)</li> </ul> <p>« Suivi post-natal » est le concept utilisé pour désigner les premiers moments après la naissance de votre bébé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Informations sur les services de santé offerts</li> <li>■ Les séances de rééducation post-natale sont des exercices destinés aux mères après l'accouchement.</li> </ul> <p>Votre caisse d'assurance maladie prend en charge ces séances.</p> <p>Toutes les femmes peuvent bénéficier des soins d'une sage-femme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pendant la grossesse</li> <li>• après la naissance de votre bébé</li> </ul> <p>La sage-femme peut effectuer tous les examens de santé préventifs pendant la grossesse.</p> <p>La sage-femme délivre aussi le carnet de maternité (Mutterpass).</p> <p>Mais : Seuls les médecins sont autorisés à faire des échographies.</p>	<p>Le plus tôt possible.</p> <p>Assurez-vous de planifier un rendez-vous à l'avance.</p>	<p><b>Cabinet de gynécologie ou hôpital.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Berliner Hebammenverband e.V. <a href="http://www.berlin-hebammenverband.de">www.berlin-hebammenverband.de</a></li> </ul>  <p><b>Plate-forme pour les sages-femmes</b></p> <p><a href="http://www.ammely.de">www.ammely.de</a></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Cours de préparation à l'accouchement à la maison des sages-femmes (Hebammen-Haus), Evangelisches Waldkrankenhaus : Téléphone : 030 3702 2202</li> <li>■ Centres de consultation prénatale à la <b>page 6</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Carte d'assurance de votre caisse d'assurance maladie</li> </ul>

Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>SANTÉ</b>				
<b>Déclaration de naissance</b>	<p>Soirées d'information pour les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Gemeinschaftskrankenhaus Havelhöhe</b> <a href="http://www.havelhoehe.de">www.havelhoehe.de</a></li> </ul>  <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Accompagnant ou accompagnatrice à la naissance Gemeinschafts-Krankenhaus Havelhöhe</b> Lundi, mercredi, vendredi de 10 h à 12 h Téléphone : 30 36501 1428 E-mail : babylotse@havelhoehe.de</li> </ul>  <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Accompagnant ou accompagnatrice à la naissance DRK Kliniken Berlin Westend :</b> Téléphone : 30 3 035 4497 E-mail : babylotsin-westend@drk-kliniken-berlin.de</li> </ul> 	à partir de la 12e semaine de grossesse	<p><b>Gemeinschafts-Krankenhaus Havelhöhe</b> Klinik für Anthroposophische Medizin Abteilung Frauenheilkunde und Geburtshilfe</p> <p>Kladower Damm 221 14089 Berlin</p> <p><b>Heure de consultation téléphonique :</b> Du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h Téléphone : 30 3650 1652 E-mail : hebamme@havelhoehe.de</p> <p><b>DRK Kliniken Berlin Westend</b> Spandauer Damm 130 14 050 Berlin</p> <p>Du lundi au vendredi, de 9 h à 14 h Téléphone : 030 3035 4425</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Carnet de maternité</li> <li>■ Carte d'assurance de votre caisse d'assurance maladie</li> <li>■ Dossiers relatifs à votre grossessePar exemple : Dossiers des analyses de laboratoire</li> </ul>

Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>SANTÉ</b>				
<b>Déclaration de naissance</b>	<p><b>Heures de consultation médicale par un spécialiste :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en cas de grossesse multiple</li> <li>• pour les examens par ultrasons</li> <li>• en cas de grossesse à risque</li> <li>• en cas de diabète</li> </ul> <p><b>Accompagnants et accompagnatrices à la naissance au Evangelisches Waldkrankenhaus</b></p> <p>Conseils pour les futurs mamans et papas.</p> <p>La consultation est gratuite.</p> <p>Téléphone : 030 3702 2209</p> <p>E-mail : babylotse.waldkrankenhaus@jsd.de</p> <p><b>Accompagnatrice mobile à la naissance</b></p> <p>Signification du terme « mobile » :</p> <p>L'accompagnatrice mobile à la naissance se déplace souvent dans le district.</p> <p>Par exemple : Elle intervient directement dans les cabinets des gynécologues.</p> <p>Il est possible de la consulter bien avant la déclaration de la naissance.</p> <p>Par exemple :</p> <p>dès les premières semaines de grossesse.</p> <p>Carola Tibursky</p> <p>Téléphone : 0176/8080 1227</p> <p>E-mail : carola.tibursky@jsd.de</p>	entre la 16e et la 20e semaine de grossesse	<b>Evangelisches Waldkrankenhaus Spandau</b> Geburtszentrum, Klinik für Gynäkologie und Geburtshilfe  Stadstrandstr. 555 Haus 1 2e étage 13589 Berlin  Déclaration de naissance sur le site Web :  <a href="http://www.jsd.de">www.jsd.de</a> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Carnet de maternité</li> <li>■ Carte à puce de votre caisse d'assurance maladie</li> <li>■ Rapports médicaux et dossiers de grossesse</li> </ul>



Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>SANTÉ</b>				
<b>Rechercher un pédiatre (homme ou femme)</b>	<p>Les examens de santé préventifs sont très importants.</p> <p>En général, les deux premiers examens de santé préventifs sont effectués par la clinique d'obstétrique. Ensuite, les examens de santé préventifs sont effectués dans une clinique de pédiatrie.</p> <p>Veuillez-vous enregistrer auprès d'un cabinet de pédiatrie avant la naissance de votre bébé.</p>	à temps avant la naissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Kassenärztliche Vereinigung Berlin <a href="http://www.kvberlin.de">www.kvberlin.de</a></li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Carte d'assurance de votre caisse d'assurance maladie pour la mère et le bébé</li> </ul> <p>La carte à puce de la mère est exigée pour le premier et le deuxième examen de santé préventif.</p> <p>La carte à puce de l'enfant est exigée pour le troisième examen de santé préventif.</p>

Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>TRAVAIL</b>				
<b>Informez votre employeur de votre grossesse.</b>	<p>Il est important de fournir des informations en temps utile pour la protection de la mère au travail.</p> <p>« Protection de la mère pendant la grossesse » signifie, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de travail pénible</li> <li>• Pas de travail de nuit</li> <li>• Pauses régulières</li> </ul>	Vous fixez vous-même la date.	Employeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Carnet de maternité</li> <li>■ Attestation médicale de grossesse.</li> </ul> <p>Vous pouvez obtenir une attestation auprès de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• votre clinique de gynécologie</li> <li>• votre sage-femme</li> </ul>
<b>Déclarer le congé parental</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Conseils en matière de congé parental <a href="http://www.elternzeit.de">www.elternzeit.de</a></li> </ul> 	au moins sept semaines avant le début du congé parental	Employeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Il est nécessaire de soumettre votre demande de congé parental par écrit à votre employeur</li> </ul>

Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>AUTORITÉ (S) ADMINISTRATIVE (S)</b>				
<b>Reconnaissance de paternité</b>  Ce que cela signifie : Le papa fait la déclaration suivante par écrit auprès de l'office de la jeunesse (Jugendamt) : « Je suis le père de cet enfant ».	<p>La reconnaissance de paternité concerne uniquement les couples non mariés.</p> <p>La reconnaissance de paternité est faite par le papa.</p> <p>L'accord de la mère est toutefois obligatoire.</p> <p>Si l'un des parents est mineur, la présence d'un représentant légal est requise.</p> <p>Par exemple :</p> <p>Si la mère est âgée de moins de 18 ans, l'approbation de ses parents est requise pour la reconnaissance de paternité.</p> <p>La procédure de reconnaissance de paternité dans les offices de la jeunesse de Berlin est gratuite.</p> <p>Toutefois, des frais s'appliquent pour celle effectuée au bureau d'état civil (Standesamt).</p> <p>Il est important de prendre rendez-vous par E-mail.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bezirksamt Spandau (Mairie de district) <a href="http://www.berlin.de/ba-spandau">www.berlin.de/ba-spandau</a></li> </ul>	Nous vous conseillons de faire l'enregistrement avant la naissance de votre bébé.	<b>Jugendamt Spandau</b> Fachgruppe Kindschaft-rechtliche Hilfen Klosterstr. 36 13581 Berlin Téléphone : 030 90279 2077  Pour les rendez-vous et toute question, merci de nous contacter par e-mail : <a href="mailto:kindschaftsrecht@ba-spandau.berlin.de">kindschaftsrecht@ba-spandau.berlin.de</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Cartes d'identité ou passeports des deux parents</li> <li>■ Actes de naissance des deux parents</li> <li>■ Carnet de maternité</li> <li>■ Pour une reconnaissance de paternité après la naissance de votre bébé : Acte de naissance de l'enfant</li> </ul>



Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>AUTORITÉ (S) ADMINISTRATIVE (S)</b>				
<b>Droit de garde</b>	<p>Les parents qui souhaitent la garde partagée doivent la déclarer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• auprès de l'office de la jeunesse (Jugendamt) ou</li> <li>• devant un notaire</li> </ul>	Nous vous conseillons de faire la déclaration avant la naissance de votre bébé.	<b>Jugendamt Spandau</b> Fachgruppe Kindschaft-rechtliche Hilfen Klosterstr. 36, 13581 Berlin Téléphone : 030 90279 2077 Pour les rendez-vous et toute question, merci de nous contacter par e-mail : <a href="mailto:kindschaftsrecht@ba-spandau.berlin.de">kindschaftsrecht@ba-spandau.berlin.de</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Cartes d'identité ou passeports des deux parents</li> <li>■ Actes de naissance des deux parents</li> <li>■ Carnet de maternité</li> <li>■ Pour une reconnaissance de paternité après la naissance de votre bébé : Acte de naissance de l'enfant</li> </ul>
<b>Soumettre une déclaration de garde</b>	<p>Ce que la déclaration de garde signifie : les deux parents partagent le droit de garde.            Ce que cela signifie :            Qui est responsable de l'enfant ?            La déclaration de garde est exigée uniquement pour les couples non mariés.</p> <p>Les couples non mariés peuvent obtenir le droit de garde partagée de leur enfant.            Pour la garde partagée, une déclaration de garde devant un organisme public est obligatoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bezirksamt Spandau (Mairie de district)  <a href="http://www.berlin.de/ba-spandau">www.berlin.de/ba-spandau</a></li> </ul>	avant ou après la naissance de votre bébé	<b>Standesamt Spandau</b> (services payants) Carl-Schurz-Str. 2-6 13578 Berlin  Pour les rendez-vous et toute question, merci de nous contacter par e-mail : <a href="mailto:standesamt@ba-spandau.berlin.de">standesamt@ba-spandau.berlin.de</a>  <b>Notaire</b> (services payants) Certains notaires ne traitent pas les déclarations de garde. Renseignez-vous au préalable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Carte d'identité ou passeport des deux parents</li> <li>■ Actes de naissance des deux parents</li> <li>■ Carnet de maternité</li> <li>■ Si vous soumettez la demande après la naissance de votre bébé : Acte de naissance de l'enfant</li> <li>■ Reconnaissance de paternité</li> </ul>



Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>AUTORITÉ (S) ADMINISTRATIVE (S)</b>				
<b>Assistance</b>	<p>Assistance signifie : l'office de la jeunesse (Jugendamt) est là pour vous accompagner</p> <p>À titre d'exemple : un homme qui nie sa paternité peut être soumis à un test de paternité par l'office de la jeunesse (Jugendamt). Si le résultat du test de paternité est positif, des droits à une pension alimentaire peuvent être exigés.</p> <p>L'office de la jeunesse (Jugendamt) apporte gratuitement son soutien à la mère qui en fait la demande.</p> <p>Cependant, des frais judiciaires pourraient être exigés.</p>	Il est conseillé de soumettre la demande avant la naissance.	<b>Office de la jeunesse (Jugendamt)</b> Fachgruppe Kindschaftsrechtliche Hilfen Klosterstr. 36, 13581 Berlin Téléphone : 030 90279 2077  Pour les rendez-vous et toute question, merci de nous contacter par e-mail : <a href="mailto:kindschaftsrecht@ba-spandau.berlin.de">kindschaftsrecht@ba-spandau.berlin.de</a>  Ligne téléphonique pour les citoyens : 115 Du lundi au jeudi de 8 h à 20 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Cartes d'identité ou passeports des deux parents</li> <li>■ Actes de naissance des deux parents</li> <li>■ Carnet de maternité</li> <li>■ Pour une reconnaissance de paternité après la naissance de votre bébé : Acte de naissance de l'enfant</li> </ul>



Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>FINANCES</b>				
<b>Soumettre une demande d'allocation de maternité</b>	<p>Les femmes salariées peuvent recevoir une allocation de maternité.</p> <p>Elles doivent bénéficier d'une assurance maladie légale.</p> <p>Cette allocation leur est versée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Six (6) semaines avant la naissance</li> <li>• Jusqu'à un minimum de huit (8) semaines après la naissance de votre bébé.</li> </ul> <p>Les employeurs versent un salaire réduit pendant cette période.</p> <p>En contrepartie, les mères perçoivent l'allocation de maternité.</p> <p>Si vous percevez des allocations chômage, votre caisse d'assurance maladie continuera de vous les verser.</p>	<p>Soumettre le certificat médical attestant de votre grossesse sept semaines avant la naissance de votre bébé</p>	Caisse d'assurance maladie	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Formulaire de demande de votre caisse d'assurance maladie</li> <li>■ Certificat médical établi par un gynécologue</li> <li>■ Attestation délivrée par une sage-femme</li> </ul>
<b>Prestations des administrations suivantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jobcenter (Centre d'emploi)</li> <li>• Sozialamt (Services sociaux)</li> </ul> <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Landesamt für Flüchtlings-Angelegenheiten (LAF), l'Office national pour les affaires des réfugiés</li> </ul>	<p>Vous pouvez demander des prestations supplémentaires une fois seulement.</p> <p>Les prestations supplémentaires sont versées dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous êtes bénéficiaire d'allocation sociale (Bürgergeld)</li> <li>• Vous avez un faible revenu familial</li> </ul>	<p>Besoins supplémentaires pour les femmes enceintes</p> <p>Par exemple : Vêtements de grossesse</p>	<p><b>Jobcenter Spandau</b> Altonaer Straße 70/72 13581 Berlin</p> <p>■ Jobcenter Spandau</p>  <p><a href="http://www.arbeitsagentur.de">www.arbeitsagentur.de</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ simple demande écrite</li> <li>■ Carnet de maternité</li> </ul>

Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>FINANCES</b>				
<b>Prestations supplémentaires du Jobcenter (Centre d'emploi) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pour les femmes enceintes</li> <li>• pour le bébé</li> </ul>	<p>Vous pouvez demander ces prestations sous forme de supplément pour couvrir vos besoins.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Vêtements de grossesse</li> <li>■ Trousseau de naissance (essentiels pour nouveau-né)           <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaise haute</li> <li>• Poussette</li> <li>• Lit de bébé</li> </ul> </li> </ul> <p>Les femmes enceintes ont des besoins supplémentaires. Par exemple : Pour des aliments sains. Vous pouvez demander des aides financières supplémentaires pour prendre en charge ces coûts.</p>	<p>faire la demande dès que possible</p> <p>à partir de la 13e semaine de grossesse</p> <p>2 à 3 mois avant la date prévue de l'accouchement</p>	<p><b>Jobcenter Spandau</b> Altonaer Straße 70/72 13581 Berlin</p> <p>Téléphone : 030 5555 71 2222</p> <p>■ Jobcenter Spandau <a href="http://www.arbeitsagentur.de">www.arbeitsagentur.de</a></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ simple demande</li> <li>■ attestation de grossesse délivrée par un médecin</li> </ul>
<b>Vous pouvez faire une demande pour obtenir des aides financières supplémentaires ici :</b>	<p>Vous pouvez faire une demande de prestations supplémentaires pour chaque grossesse, une fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si vous n'avez pas assez de moyens pour l'achat du trousseau de naissance (essentiels pour nouveau-né)</li> <li>• Si les prestations versées par le Jobcenter (centre d'emploi) ne suffisent pas</li> <li>• Si vous êtes dans une situation particulièrement difficile :</li> </ul> <p>Faites votre demande auprès d'un centre de consultation prénatale (Schwangerschafts-Beratungsstelle) Leurs intervenants peuvent vous aider pour déposer votre demande. Le centre se chargera de transmettre votre dossier.</p> <p><b>Remarque importante :</b> Vous pouvez déposer votre demande uniquement auprès d'un centre de consultation prénatale (Schwangerschafts-Beratungsstelle) <b>Pas simultanément</b> dans plusieurs centres de consultation.</p>	<p>pendant toute la durée de la grossesse</p> <p>Veuillez noter que le traitement de la demande prend environ deux (2) mois</p>	<p>■ Auprès de chaque centre de consultation prénatale (Schwangerschafts-Beratungsstelle)</p> <p>■ Stiftung Hilfe für die Familie – Schwangere in Not <a href="http://www.stiftungshilfe.de">www.stiftungshilfe.de</a></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Passeport ou carte d'identité des deux parents</li> <li>■ Carnet de maternité</li> <li>■ Documents détaillant l'ensemble de vos biens et avoirs</li> <li>■ Relevés bancaires</li> <li>■ Contrat de location et dernier relevé de loyer</li> <li>■ Justificatifs de revenus</li> <li>■ Décisions du Jobcenter (centre d'emploi) concernant les prestations spéciales</li> <li>■ Attestation de votre résidence actuelle</li> <li>■ Justificatifs démontrant que votre situation est particulièrement difficile</li> </ul> <p><b>■ Vous pouvez recevoir des conseils ici :</b> Immanuel Beratung Spandau Prise de rendez-vous par téléphone : Téléphone : 030 3329 0677</p>

# FamilienServiceBüro

Bezirksamt Spandau  
von Berlin  
Jugendamt  
Abteilung Jugend  
und Gesundheit



**Le Bureau de services familiaux de Spandau (FamilienServiceBüro Spandau) est le premier point de contact pour les familles de Spandau.**

**Nous sommes là pour répondre à vos questions concernant la garde d'enfants, les allocations parentales et les allocations de soutien familial (Unterhalts-Vorschuss)**

**Nous vous offrons des consultations gratuites pour votre demande sur les questions suivantes :**

- **Allocations parentales**
- **Bon de crèche (Kita) et bon EFöB (Soutien et encadrement complémentaires)**
- **Allocation de soutien familial (Unterhalts-Vorschuss)**

**Voici nos services :**

- **Nous vous expliquons comment remplir vos demandes.**
- **Nous vous accompagnons dans le choix des documents à fournir.**
- **Vous pouvez soumettre vos demandes directement à notre bureau.**

**Demandes de prestations familiales et supplément pour enfants**

- **Vous pouvez obtenir des conseils auprès de la caisse familiale (Familienkasse) de Berlin-Brandebourg.**
- **Les conseillers sont à votre service chaque 2e et 4e mardi du mois.**
- **Adresse Brunsbüttler Damm 75.**



### Première consultation socio-pédagogique

Le centre Johannesstift Diakonie Jugendhilfe fournit des conseils sur les questions suivantes :

- Grossesse
- Naissance
- Crèche
- École
- Loisirs
- Séparation

La consultation peut se faire de manière anonyme sur demande.

« Anonyme » signifie :

Vous n'êtes **pas obligé (e)** de mentionner votre nom.

**Le Bureau des services familiaux (Familien-Service-Büro) offre des conseils et un accompagnement.**

**Vous pouvez soumettre vos préoccupations à notre équipe. Ensemble, nous trouverons une solution à vos questions.**

**Nous vous communiquons également les ressources destinées aux familles à Spandau.**



### Nous sommes là pour vous aider :

#### Heures de consultation du bureau :

Lundi, mardi,  
Mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30  
Jeudi : de 13 h à 17 h

#### Adresse :

Brunsbütteler Damm 75, 13581 Berlin

#### E-mail :

[fsb@ba-spandau.berlin.de](mailto:fsb@ba-spandau.berlin.de)



#### Téléphone :

(30) 90279 8300

#### Heures pour les appels :

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30  
du lundi au mercredi de 13 h à 15 h  
Jeudi de 13 h à 18 h

Nous serions heureux de convenir d'un rendez-vous avec vous, même en dehors des heures de consultation !

#### FSB goes mobil – Nous venons à votre rencontre :

Vous trouverez les lieux et horaires sur notre site Web.  
Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone.

## → Après la naissance de votre bébé

Après l'arrivée du nouveau-né, vous aurez besoin de beaucoup de temps pour vous occuper de lui. Cependant, vous devez régler certaines formalités après la naissance de votre bébé.

Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>AUTORITÉ (S) ADMINISTRATIVE (S)</b>				
<b>Pour les citoyens de l'Union européenne :</b>	<b>Voici la procédure pour obtenir l'acte de naissance :</b>	dans la première semaine après la naissance de votre bébé	<b>Standesamt Spandau</b> Carl-Schurz-Str. 2-6 13578 Berlin  <b>Nous vous conseillons d'envoyer vos demandes par e-mail :</b> standesamt@ba-spandau.berlin.de  Heures d'ouverture Standesamt Spandau	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Attestation de naissance de la clinique</li> <li>■ Carte d'identité ou passeport des deux parents</li> <li>■ Actes de naissance des deux parents</li> <li>■ Carnet de maternité en cas d'accouchement à domicile</li> </ul> <p><b>Si les deux parents sont mariés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Copie originale de l'acte de mariage des parents</li> </ul> <p><b>Si les deux parents ne sont pas mariés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Acte de reconnaissance de paternité (si disponible)</li> <li>■ Déclaration de garde (si disponible)</li> </ul> <p><b>En cas de divorce de la mère :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Certificat de mariage et jugement de divorce</li> </ul> <p><b>Si vous avez d'autres enfants issus du même couple :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Actes de naissance de ces enfants</li> </ul>
<b>Demander un acte de naissance</b>	<p>S'enregistrer dans une clinique d'obstétrique ou dans un autre établissement spécialisé dans l'accouchement.</p> <p>La clinique vous remet une fiche d'information : La fiche contient tous les documents nécessaires.</p> <p>Par exemple : Votre propre acte de naissance. Vous apportez les documents à la clinique.</p> <p>La clinique enregistre les données de la naissance de votre enfant dans un formulaire.</p> <p>Les parents donnent un nom à l'enfant.</p> <p>Les parents confirment leur acceptation par leur signature.</p> <p>Ils peuvent demander éventuellement l'acte de naissance directement à la clinique.</p> <p>La clinique transmet ensuite vos informations au bureau d'état civil (Standesamt).</p> <p>Si la naissance de votre enfant a eu lieu à Spandau, le bureau d'état civil (Standesamt) de Spandau est compétent.</p> <p>Le bureau d'état civil (Standesamt) vous délivre l'acte de naissance. Les frais applicables sont à votre charge.</p> <p>Avez-vous besoin d'aide pour la traduction ? Des traducteurs peuvent vous offrir leur aide.</p> <p><b>Adresses à la page 30</b></p>		 <p><a href="http://www.berlin.de/ba-spandau">www.berlin.de/ba-spandau</a></p> <p>Ligne téléphonique pour les citoyens : 115 Du lundi au jeudi de 8 h à 20 h</p>	

Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>AUTORITÉ (S) ADMINISTRATIVE (S)</b>				
<b>Pour les citoyens en dehors de l'Union européenne :</b>  <b>Demandeur un acte de naissance</b>	<p><b>Voici la procédure pour obtenir l'acte de naissance :</b></p> <p>S'enregistrer dans une clinique d'obstétrique ou dans un autre établissement spécialisé dans l'accouchement.</p> <p>La clinique vous remet une fiche d'information : La fiche contient tous les documents nécessaires. Par exemple : Votre propre acte de naissance. Vous apportez les documents à la clinique.</p> <p>La clinique remplit un formulaire avec les données de naissance de votre enfant.</p> <p>Les parents choisissent le nom de leur enfant.</p> <p>Les parents confirment leur acceptation par leur signature.</p> <p>Ils peuvent demander éventuellement l'acte de naissance directement à la clinique.</p> <p>La clinique transmet ensuite vos informations au bureau d'état civil (Standesamt). Si la naissance de votre enfant a eu lieu à Spandau, les informations seront alors transmises au bureau d'état civil (Standesamt) de Spandau.</p> <p>Le bureau d'état civil (Standesamt) vous délivre l'acte de naissance. Les frais applicables sont à votre charge.</p> <p>Avez-vous besoin d'aide pour la traduction ? Des traducteurs peuvent vous offrir leur aide.</p> <p><b>Adresses à la page 30</b></p>	<p>Procurez-vous les documents dès que possible.</p>	<p><b>Standesamt Spandau</b> Carl-Schurz-Str. 2-6 13578 Berlin</p> <p><b>Nous vous conseillons d'envoyer vos demandes par e-mail :</b> standesamt@ba-spandau.berlin.de</p> <p>Heures d'ouverture Standesamt Spandau</p> <p>Ligne téléphonique pour les citoyens : 115 Du lundi au jeudi de 8 h à 20 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Attestation de naissance de la clinique</li> <li>■ Carte d'identité ou passeport des deux parents</li> <li>■ Actes de naissance des deux parents et traduction certifiée conforme</li> <li>■ Carnet de maternité en cas d'accouchement à domicile</li> <li>■ Titre de séjour/Visa</li> </ul> <p><b>Si les deux parents sont mariés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Acte de mariage des parents en version originale et traduction certifiée conforme.</li> </ul> <p><b>Si les deux parents ne sont pas mariés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Acte de reconnaissance de paternité (si disponible)</li> <li>■ Déclaration de garde (si disponible)</li> </ul> <p><b>En cas de divorce de la mère :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Certificat de mariage et jugement de divorce</li> </ul> <p><b>Si vous avez d'autres enfants issus du même couple :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Actes de naissance de ces enfants</li> </ul>

Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>AUTORITÉ (S) ADMINISTRATIVE (S)</b>				
<b>Déclarer la naissance de l'enfant</b>	La déclaration est faite automatiquement par le bureau d'état civil (Standesamt).	après la naissance de votre bébé	au bureau d'enregistrement des résidents (Einwohner-Meldeamt)	
<b>Remplir une demande pour obtenir un bon de crèche</b>	<p>Si vous voulez que votre enfant soit dans une crèche, vous aurez besoin d'un bon pour la crèche.</p> <p>Le bon de crèche vous autorise à conclure un contrat de garde pour votre enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec une crèche</li> <li>• Auprès d'une professionnelle de la garde d'enfants (nounou agréée)</li> </ul> <p>Par exemple, les informations suivantes sont indiquées sur le bon pour la crèche :</p> <p>Nombre d'heures où l'enfant peut être gardé. Par exemple : Temps partiel Ce que cela signifie : 5 à 7 heures par jour</p> <p>Avec le coupon, vous pouvez chercher vous-même une place en crèche</p> <p>Informations et formulaire de demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bezirksamt Spandau (Mairie de district) <a href="http://www.berlin.de/ba-spandau">www.berlin.de/ba-spandau</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un bon pour crèche peut être demandé auprès du service des bons pour crèche (Gutscheinstelle) neuf (9) mois à l'avance avant la date souhaitée.</li> <li>■ Veuillez noter que leur délai de traitement est de deux (2) mois au minimum.</li> <li>■ Ce délai doit être pris en compte lors de la planification de la date d'entrée en crèche.</li> </ul>	<b>Jugendamt Spandau – Fachgruppe Kindertagesbetreuung (Division des services de garde d'enfants)</b> Carl-Schurz-Str. 2-6 13 597 Berlin  E-mail : <a href="mailto:kindertagesbetreuung@ba-spandau.berlin.de">kindertagesbetreuung@ba-spandau.berlin.de</a>  Heures de consultation téléphonique : Lundi et mercredi de 10 h à 12 h Téléphone : 030 90279 2432	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Formulaire de demande dûment rempli avec votre signature</li> <li>■ Différents justificatifs Par exemple : Consentement du deuxième responsable légal</li> </ul>



Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>AUTORITÉ (S) ADMINISTRATIVE (S)</b>				
<b>Chercher une place en crèche ou chez une nounou</b>	<p>Si vous ne trouvez pas de place en crèche, vous pouvez vous inscrire sur une liste d'attente.</p> <p>Vous pouvez vous adresser à l'office de la jeunesse (Jugendamt) pour le faire.</p> <p>Vous pouvez également chercher une place disponible en crèche sur Internet.</p> <p>Le navigateur de crèche (Kita-Navigator) est précisément conçu pour vous aider dans cette recherche.</p> <p>Vous pouvez soumettre directement vos questions à la direction de la crèche dans le Kita-Navigator.</p> <p><a href="http://www.kita-navigator.de">www.kita-navigator.de</a></p>	Le plus tôt possible.	<b>Jugendamt Spandau – Fachdienst Frühkindliche Bildung Kita-Koordination</b>  Carl-Schurz-Str. 2-6 13 597 Berlin  <b>E-mail :</b> kita-koordination@ba-spandau.berlin.de  <b>Heures de consultation téléphonique :</b> Mardi de 9 h à 12 h Jeudi de 15 h à 18 h Téléphone : 030 90279 2444	 <span style="color: #800040;">■</span> bon pour crèche valide



Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>SANTÉ</b>				
<b>Souscrire une assurance maladie pour l'enfant</b> <b>Assurance pour toute la famille</b>	<p>L'assurance légale est une assurance pour toute la famille.</p> <p>Ce que cela signifie :</p> <p>Votre enfant sera assuré sans frais supplémentaires.</p> <p>Appelez votre caisse d'assurance maladie.</p> <p>Votre caisse d'assurance maladie vous enverra un formulaire d'inscription.</p> <p>Utilisez ce formulaire pour inscrire votre enfant auprès de votre caisse d'assurance maladie</p> <p>Votre enfant recevra sa propre carte d'assurance.</p> <p>Cela prend environ deux semaines.</p> <p>Votre enfant pourra toutefois recevoir des soins médicaux avant de recevoir sa carte.</p>	Dès que vous aurez l'acte de naissance.	Caisse d'assurance maladie	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Acte de naissance de l'enfant</li> <li>■ Le formulaire dûment rempli de la caisse d'assurance maladie.</li> <li>■ Carte d'assurance de votre caisse d'assurance maladie</li> </ul>
<b>Subir des examens de santé préventifs.</b>	<p><b>Remarque importante :</b></p> <p>avant sa naissance, votre enfant a-t-il été inscrit dans un cabinet de pédiatrie ? Si oui, profitez des rendez-vous pour faire les examens de santé préventifs dans ce cabinet.</p>	<p><b>1. Examen de santé préventif</b></p> <p>juste après la naissance de votre bébé, la plupart du temps encore à la clinique d'obstétrique.</p> <p><b>2. Examen de santé préventifs</b></p> <p>dans les premiers jours suivant la naissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• encore à la clinique d'obstétrique. ou</li> <li>• dans le cabinet pédiatrique</li> </ul>	<p>Chercher un cabinet pédiatrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Kassenärztliche Vereinigung Berlin <a href="http://www.kvberlin.de">www.kvberlin.de</a></li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ carnet jaune pour les examens préventifs</li> <li>■ Carnet de vaccination</li> <li>■ à partir du 3e examen de santé préventif Carte d'assurance de votre caisse d'assurance maladie pour la mère et le bébé</li> </ul>

Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>SANTÉ</b>				
<b>Profitez des ressources offertes par le Kinder- und Jugendgesundheitsdienst (Service de santé pour enfants et adolescents)</b>  L'acronyme est : KJGD	<p>Après la naissance de votre enfant, vous recevrez une lettre du KJGD. Le KJGD vous propose une visite pour faire connaissance et vous présenter ses services.</p> <p>Les travailleurs sociaux se rendent régulièrement au domicile de nombreux parents.</p> <p>Vous pouvez leur poser vos questions.</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur les soins aux bébés</li> <li>• Sur l'alimentation</li> <li>• Sur les services de consultation offerts</li> <li>• Sur l'inscription à la crèche</li> <li>• Sur les prestations sociales</li> </ul> <p>Les travailleurs sociaux peuvent fournir également de l'aide si nécessaire.</p> <p><b>Autres services offerts par le KJGD :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Heures de consultation chez un médecin</li> <li>■ Examens médicaux pour l'admission à la crèche</li> <li>■ Conseils médicaux sur les vaccins</li> </ul>	après la naissance de votre bébé  Conseils accessibles en tout temps dans les centres de consultation	<b>Kinder- und Jugend-Gesundheitsdienst</b> Klosterstr. 36, 13581 Berlin Téléphone : 030 90279 -2254/ -2256  <b>Autres centres de consultation :</b> Hermann-Schmidt-Weg 6/8 13589 Berlin Téléphone : 030 90279 8670  Goldbeckweg 29 13 599 Berlin Téléphone : 030 90279 8641  Räcknitzer Steig 8 13593 Berlin Téléphone : 030 3647 8111  Streitstraße 7 13587 Berlin (entrée à l'arrière) Téléphone : 030 90279 8101	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Carnet jaune pour les examens préventifs</li> <li>■ Carnet de vaccination</li> </ul> <p><b>Les examens médicaux sont gratuits.</b></p> <p><b>Les examens médicaux pourront être effectués sans carte d'assurance maladie éventuellement</b></p>
<b>Contraceptifs gratuits</b>	Les personnes à faibles revenus peuvent obtenir des contraceptifs gratuitement.  <a href="http://www.berlin.de">www.berlin.de</a>		Services de consultation accessibles à tout moment au besoin	Zentrum für sexuelle Gesundheit und Familienplanung (Centre de santé sexuelle et de planning familial) Charlottenburg-Wilmersdorf



Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>FINANCES</b>				
<b>Faire une demande d'allocation familiale</b>	<p>Tous les enfants peuvent bénéficier de l'allocation familiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• dès la naissance</li> <li>• jusqu'à l'âge de 18 ans</li> </ul> <p>Parfois, les allocations familiales sont versées pendant une plus longue période.</p> <p>Par exemple :</p> <p>Si l'enfant suit une formation</p> <p>Vous trouverez ici le formulaire de demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Agentur für Arbeit, Familienkasse (Agence pour l'emploi, caisse d'allocations familiales)</li> <li>■ sur Internet</li> </ul> <p>Voici comment vous pouvez soumettre votre demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur Internet</li> <li>• par la poste</li> </ul> <p>■ Bundesagentur für Arbeit  <a href="http://www.arbeitsagentur.de/familie-und-kinder">www.arbeitsagentur.de/familie-und-kinder</a></p> <p>Suivez ces liens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; « Kindergeld verstehen »            (Comprendre les allocations familiales)</li> <li>&gt; « Downloads »            (Formulaires à télécharger)</li> <li>&gt; « Contact »</li> </ul>	<p>dans les six (6) premières semaines après la naissance de votre bébé</p>	<p><b>Bundesagentur für Arbeit</b>  <b>Familienkasse Berlin Nord</b></p> <p><b>Contacter la Familienkasse (caisse d'allocations familiales) :</b></p> <p>E-mail :  <a href="mailto:familienkasse-berlin-brandenburg@arbeitsagentur.de">familienkasse-berlin-brandenburg@arbeitsagentur.de</a></p> <p><b>Questions sur les allocations familiales et les suppléments pour enfants :</b>            Téléphone : 0800 4 5555-30</p> <p><b>Dates de dépôt des paiements</b>            Téléphone : 0800 4 5555-33</p> <p><b>Heures de consultation :</b>            Mardi et jeudi            De 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ formulaire de demande dûment rempli, notamment la demande principale et l'annexe concernant l'enfant</li> <li>■ Acte de naissance du bureau d'état civil (Standesamt)</li> <li>■ Lorsque vous demandez l'acte de naissance, vous recevrez un numéro d'identification fiscale pour l'enfant.            L'abréviation est Steuer-ID (numéro d'identification fiscale) :</li> </ul> <p>ID est un sigle en anglais.            Prononciation : Il se prononce Ei-Di.</p> <p>Le numéro d'identification fiscale sera automatiquement envoyé par la poste.</p>

Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>FINANCES</b>				
<b>Faire une demande d'allocations parentales (Elterngeld)</b>	<p>Le montant de l'allocation parentale est calculé en fonction de votre revenu net de l'année avant la naissance. Le revenu net est la somme perçue.</p> <p>Par exemple :</p> <p>Vous avez gagné un montant net de 1 800 euros par mois. Vous recevrez alors 1 200 euros d'allocation parentale.</p> <p>Si vous n'aviez aucun revenu avant la naissance, vous recevrez 300 euros d'allocation parentale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bundesministerium für Familien, Senioren, Frauen und Jugend <a href="http://www.bmfsfj.de">www.bmfsfj.de</a> Suivez ces liens : &gt; Themen &gt; Familie &gt; Familienleistungen &gt; Elterngeld (Rubriques &gt; Famille &gt; Prestations familiales &gt; Allocation parentale)</li> <li>■ Elterngeld Digital <a href="http://www.elterngeld-digital.de">www.elterngeld-digital.de</a> Suivez ces liens : &gt; Service &gt; « Onlinerechner » (Calculateur en ligne)</li> </ul>  	<p>Vous devez faire la demande d'allocation parentale après la naissance de votre bébé.</p> <p>L'allocation parentale est versée avec effet rétroactif. Cependant, la période rétroactive ne peut excéder trois mois.</p> <p>Ce que cela signifie : pour une période antérieure.</p>	<p><b>Jugendamt Elterngeldstelle</b> Klosterstr. 36 13581 Berlin</p> <p>Téléphone : 030 90279 -3832</p> <p>E-mail : <a href="mailto:elterngeld@ba-spandau.berlin.de">elterngeld@ba-spandau.berlin.de</a></p> <p>Accompagnement, conseils et réception des demandes également au Bureau des services familiaux (FamilienServiceBüro) <b>aux pages 18 et 19.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ formulaire de demande dûment rempli</li> <li>■ Acte de naissance du bureau d'état civil (Standesamt)</li> <li>■ Carte d'identité ou passeport des deux parents</li> <li>■ Justificatifs de revenus et d'allocations de maternité avant le congé parental. Si vous n'aviez pas de revenu, cela doit être confirmé par votre caisse d'assurance maladie.</li> </ul>
<b>Faire une demande de supplément pour enfants (Kinder-Zuschlag)</b>	<p>Le supplément pour enfants est destiné aux familles à faibles revenus.</p> <p>À quel moment le supplément pour enfants est-il versé aux familles ? Les parents gagnent de l'argent. Cependant, leur revenu est insuffisant pour la famille.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bundesagentur für Arbeit <a href="http://web.arbeitsagentur.de/kiz/ui/start">web.arbeitsagentur.de/kiz/ui/start</a> Suivez ces liens : &gt; « Familie und Kinder » (Famille et enfants) Faire une demande de supplément pour enfants (Kinder-Zuschlag)</li> </ul> 	Dès la naissance Jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 25 ans au plus.	<p><b>Bundes-Agentur für Arbeit Familien-Kasse Berlin Nord</b> <b>voir la page 26</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ formulaire de demande dûment rempli</li> <li>■ numéro d'identification fiscale de l'enfant</li> <li>■ Justificatifs de revenus des six derniers mois.</li> </ul>

Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>FINANCES</b>				
<b>Faire une demande d'allocation de logement (Wohngeld)</b>	<p>Le montant de l'allocation de logement dépend de ces facteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenu familial</li> <li>• Nombre de personnes dans votre foyer</li> <li>• Montant du loyer</li> </ul> <p>Vous n'êtes pas admissible à l'allocation de logement dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous percevez une allocation sociale (Bürgergeld)</li> <li>• Vous bénéficiez d'une aide financière pour vos études</li> </ul> <p>Une aide financière pour études est, par exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• BAföG (aide financière) pour les étudiants</li> <li>• BAG (aide financière) pour les apprentis</li> </ul> <p>■ Portail de services « berlin.de » <a href="http://www.service.berlin.de">www.service.berlin.de</a></p> <p>Vous pouvez accéder aux formulaires de demandes d'allocation de logement (Wohngeld) en utilisant le code QR :</p> 	au besoin	<p>Demandes à envoyer par courrier à :</p> <p><b>Amt für Bürger-Dienste (Bureau des services aux citoyens) Wohnungamt Carl-Schurz-Str. 2/6 13 597 Berlin</b></p> <p>Déposer des demandes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Boîte aux lettres de la mairie</li> <li>• Boîte aux lettres de l'office du logement (Wohnungamt)</li> <li>• Rez-de-chaussée de l'hôtel de ville</li> </ul> <p>Demandes par e-mail à l'adresse : <a href="mailto:wohngeld@ba-spandau.berlin.de">wohngeld@ba-spandau.berlin.de</a></p> <p>Contact pour obtenir des conseils et des informations :</p> <p>Téléphone : 030 90279 2360 Mardi de 10 h à 12 h</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ formulaire de demande dûment rempli</li> <li>■ Justificatifs de revenus</li> <li>■ Attestation de location</li> <li>■ Dernier relevé de loyer</li> <li>■ Contrat de location</li> </ul>
<b>Faire une demande d'allocation sociale (Bürgergeld)</b>	Si vos revenus ne sont pas suffisants, vous pouvez faire une demande d'allocation sociale	au besoin	<p>Adresse postale et téléphone :</p> <p><b>Jobcenter Spandau Altonaer Str. 70/72 13581 Berlin Téléphone : 030 5555 71 2222</b></p> <p>Application pour smartphone Bureau d'information du Jobcenter (centre d'emploi) Berlin Spandau</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Formulaire de demande dûment rempli avec les annexes suivantes :</li> <li>■ Carte d'identité ou passeport</li> <li>■ Relevés de compte personnels</li> <li>■ contrat de location</li> <li>■ Copie du: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte bancaire</li> <li>• Carte d'assurance de la caisse d'assurance maladie</li> </ul> </li> </ul>



Quoi ?	Informations	Quand ?	Où ?	Ce dont vous avez besoin
<b>FINANCES</b>				
<b>Demander une allocation de soutien familial (Unterhalts-Vorschuss)</b>	<p>Tous les enfants ont droit à une pension alimentaire. Il est du devoir des deux parents de subvenir aux besoins de l'enfant. L'office de la jeunesse (Jugendamt) peut verser une allocation de soutien familial (Unterhalts-Vorschuss) à un enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si l'un des parents ne paie pas la pension alimentaire</li> <li>• Si la pension alimentaire payée par l'un des parents est trop insuffisante</li> </ul> <p>L'office de la jeunesse (Jugendamt) peut verser une allocation de soutien familial (Unterhalts-Vorschuss) jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 18 ans.</p> <p>Les parents élevant seuls leurs enfants peuvent demander une allocation de soutien familial (Unterhalts-Vorschuss).</p> <p>■ Portail de services « berlin.de » <a href="http://www.service.berlin.de">www.service.berlin.de</a></p> <p>Vous trouverez des formulaires de demande d'allocation de soutien familial (Unterhalts-Vorschuss) en utilisant le code QR :</p> 	au besoin	<p><b>Jugendamt Spandau</b>  <b>Service d'allocation de soutien familial (Unterhalts-Vorschuss)</b>  Klosterstr. 36  13581 Berlin</p> <p>Ligne téléphonique pour les citoyens : 115  Du lundi au jeudi  De 8 h à 20 h</p> <p><b>Demander le formulaire de demande :</b>  <a href="mailto:unterhaltsvorschuss@ba-spandau.berlin.de">unterhaltsvorschuss@ba-spandau.berlin.de</a></p> <p>Accompagnement et conseils également au Bureau des services familiaux (FamilienServiceBüro) aux <b>pages 18 et 19</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ formulaire de demande dûment rempli</li> <li>■ Carte d'identité ou passeport</li> <li>■ Acte de naissance de l'enfant</li> <li>■ Reconnaissance de paternité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Justificatif de l'assistance</li> <li>• juridique par l'office de la jeunesse (Jugendamt)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Pour les parents divorcés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Jugement de divorce ou attestation légale de l'avocat sur la séparation.</li> </ul>
<b>Présenter une demande pour obtenir de l'aide à domicile.</b>	<p>Si vous ne pouvez pas faire les tâches ménagères seul (e), vous pouvez demander de l'aide à domicile.</p> <p>Vous devez alors présenter des motifs valables à cette fin.</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous êtes malade</li> <li>• Vous avez donné naissance à des jumeaux ou des triplés.</li> <li>• Vous ne pouvez compter sur personne d'autre pour vous aider.</li> </ul> <p>■ Vous pouvez adresser une demande d'aide à domicile directement à votre caisse d'assurance maladie.</p> <p>■ Votre caisse d'assurance maladie pourrait éventuellement vous recommander une aide à domicile.</p>	<p>Si nécessaire pendant la grossesse.</p> <p>Si nécessaire, également après la naissance de votre bébé.</p>	auprès de votre caisse d'assurance maladie	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Carnet de maternité</li> <li>■ Attestation écrite délivrée par : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un médecin</li> <li>• Une sage-femme</li> </ul> </li> </ul>

## Services d'intégration offerts par les coordonnateurs et accompagnants/accompagnatrices à la naissance

→ **Services d'aide aux réfugiés offerts par les accompagnants/  
accompagnatrices à la naissance**

Gesellschaft für Interkulturelles Zusammenleben (GIZ) gGmbH

Reformationsplatz 4a, 13 597 Berlin

☎ 030 5130 100 00

E-mail : integrationslotsen@giz.berlin



→ Accompagnement et conseils sur les problématiques de santé et sociales :

For counseling and support in health issues:

للحصول على المشورة والدعم في القضايا الصحية:

برای مشاوره و حمایت در مورد مسائل بهداشتی:

**Immanuel Beratung Spandau –  
Allgemeine Sozial-Beratung für geflüchtete Familien**

Burbacher Weg 4, 13 583 Berlin

☎ 030 4472 62125

E-mail : beratung.spandau@immanuel.de



→ **Les mères de quartier** sont des mères ayant leur propre parcours international.

Les mères de quartier connaissent les moindres recoins de Spandau.

Elles accompagnent les familles avec enfants dans leur intégration à Berlin.

Les mères de quartier ont suivi une formation pour exercer leurs fonctions.

**Les mères de quartier parlent les langues suivantes :**

arabe, araméen, bosniaque, bulgare, dari/farsi, anglais, français, kurde, macédonien, roumain, russe, serbe, turc, ukrainien, vietnamien

**Contact :** Wilhelmstadt et Heerstraße :

☎ 0162 1047 586

Hakenfelde, Siemensstadt et autres :

☎ 0151 1133 4903

Falkenhagener Feld :

☎ 0176 4046 5413

Spandau Mitte (secteur central) :

☎ 0151 6734 9340



→ **Service mobile d'accompagnants et  
accompagnatrices à la naissance**



Evangelisches  
Waldkrankenhaus Spandau

Kinder- & Jugendmedizin  
(Pédiatrie et soins médicaux pour jeunes)

Consultations disponibles sur rendez-vous

☎ 030 3702 2174

E-mail : Lotsenteam.waldkrankenhaus@jsd.de

Pour les familles !

# Les centres familiaux de Spandau



- Lieux de rencontre pour les familles
- Rencontres et échanges
- Conseils et accompagnement
- Éducation et famille
- Activités de groupe, par exemple les groupes de bébés

- Santé et activité physique
- Créativité et musique
- Excursions, fêtes et événements
- Jeu et divertissement

Les Spandauer Familienzentren  
(centres familiaux de Spandau) souhaitent  
la bienvenue à toutes les familles !  
Ils se réjouissent de votre visite !



## Falkenhagener Feld:

Familienzentrum FF West  
an der Kita Wasserwerkstraße  
Sprachen: english, română, español, فارسی, русский, moldoveană, français, тürkçe, Wasserwerkstraße 3, 13589 Berlin 030/22 32 41 48 fiz-wasserwerkstrasse@humanistischekitas.de

## Familienzentrum FF Ost

an der Kita Fantasia  
Sprachen: тürkçe, عربى  
Hermann-Schmidt-Weg 5, 13589 Berlin 030/34 39 78 90 / fiz-ost@fippev.de

## Centre familial

à l'école primaire de Beerwinkel.  
Langues : english, тürkçe  
im Spekfeld 31, 13589 Berlin 0163/51 96 40 3  
FamilienzentrumGIB@g-casablanca.de

## Spandau Mitte (Neustadt):

Familienzentrum Kita Lasiuszeile  
Sprachen: english, türkçe, español, български, français, magyar, polski  
Lasiuszeile 6, 13585 Berlin, 030/29 03 46 71 familienzentrum-lasius@jugendwohnen-berlin.de

## Familienzentrum Stresow

Sprachen: english, فارسی, русский, Grunewaldstraße 7, 13597 Berlin 030/35 12 65 95 oder 0157/ 71 11 71 25 s.schimke@familienzentrum-stresow.de

## Siemensstadt:

Familienzentrum Rohrdamm  
Sprachen: english, فارسی  
Voltastraße 2, 13629 Berlin 030/36 75 75 60 / famz.rohrdamm@kompaxx.de

## Hakenfelde:

Familienzentrum Villa Nova  
Sprachen: română, english  
Rauchstraße 66, 13587 Berlin 030/33 77 61 16 / villanova@kompaxx.de

## Haselhorst:

Offener Familientreff Haselhorst  
Sprachen: english, polski, český, slovenský, magyar  
Romy-Schneider-Str. 4, 13599 Berlin 030/ 69 53 07 31 / ft.hh@kompaxx.de

## Wilhelmstadt:

Familienzentrum Wilhelmine  
Sprachen: polski, български, тürkçe, русский, español, kurdi, tiếng việt, english, عربى  
Weverstraße 72, 13595 Berlin 030/93 95 21 97 / familienzentrum@trialog-berlin.de

## Brunsbütteler Damm

Familienzentrum Hermine  
Sprachen: english, français, тürkçe, aramäisch, فارسی / kurdi, русский, tiếng việt  
Brunsbütteler Damm 265, 13591 Berlin 030/31 51 17 74 5/0174/621 426 5 familienzentrum-hermine@trialog-berlin.de

## Heerstraße:

Familientreff Staaken – Obstallee  
Sprachen: english, kurdi, عربى  
Obstallee 22d, 13593 Berlin 030/36 34 112 oder 0178/58 07 587 post@familientreff-staaken.de

## Familientreff Staaken - Pillnitzer Weg

Sprachen: english, тürkçe, عربى  
Pillnitzer Weg 21, 13593 Berlin 01785807555 post@familientreff-pi21.de

## Familienzentrum Hermine

Sprachen: polski, български, тürkçe, english, русский, español, kurdi, tiếng việt, عربى  
Räcknitzer Steig 12 (Zugang über Maulbeerallee 23), 13593 Berlin / 030/36 40 38 77 familienzentrum-hermine@trialog-berlin.de



Bezirksamt  
Spandau

BERLIN



Berliner  
Familien  
zentren



Des informations supplémentaires  
sont disponibles sur le site Internet :  
[www.fruehe-hilfen-spandau.de/familienzentren](http://www.fruehe-hilfen-spandau.de/familienzentren)

## VOTRE CARTE D'URGENCE

Ligne d'urgence pour la protection des enfants :

**030 61 00 66**

(disponible 24 heures sur 24)

Pédiatre et médecin

**030 116 117**

Service de garde :

(disponible 24 heures sur 24)

Centre de secours pour enfants

**030 3702 2828**

Evangelisches Waldkrankenhaus :

(disponible 24 heures sur 24)



Bei häuslicher Gewalt · Hilfe für Frauen und ihre Kinder

POUR LES FUTURS PARENTS



GUIDE COMPLET

Publié par :

Bezirksamt Spandau

(Mairie de district de Berlin)

Netzwerk-Koordination Frühe Hilfen

Rédaction

Stefanie Huber

Conception graphique et mise en page

IN TOUCH BERLIN

Mail: info@intouchberlin.de

Date : Décembre 2023 (première édition : décembre 2014)

Vous trouverez plus d'informations et les dernières nouvelles sur Internet à l'adresse suivante :

[www.fruehe-hilfen-spandau.de](http://www.fruehe-hilfen-spandau.de)

